

on voudra bien me reprendre. Cet ingénieur qui siège parmi nous, je l'ai entendu hier soir s'exprimer en ce sens. Soit dit en passant, nous avons tous deux parcouru le tracé sur toute sa longueur.

Mais il s'y connaît en génie et moi pas. Les plus grands ingénieurs qu'on puisse trouver au Canada ont approuvé le tracé, comme en fait foi le rapport conservé dans la capitale de l'Alberta. La plus éminente maison d'ingénieurs en matière de pipe-lines aux États-Unis, celle qui a le plus contribué à l'aménagement des pipe-lines en Louisiane et en d'autres États, a approuvé le tracé. Les documents conservés dans la capitale de l'Alberta en font foi. Mais il a fallu que je siège au comité pour entendre deux éminents ingénieurs en parler. L'un a dit qu'il avait suivi le tracé à bord d'un train et qu'il y passerait de nouveau d'ici octobre.

Je tiens à dire aux parrains de ces projets de loi que, s'ils avaient été avec moi samedi dernier, ils auraient appris beaucoup de choses. J'ignore si je l'ai déjà mentionné, mais de toute façon je tiens à le répéter. Samedi dernier, je suis allé à Montréal. Dans le train, j'étais assis dans un wagon-salon à côté de deux des éminents témoins des États-Unis. Je les connaissais, cela va de soi, car j'ai assisté aux délibérations du comité, même si certains de mes amis de la Colombie-Britannique n'ont pas voulu que je fusse membre du comité, mais j'ai assisté aux séances et j'ai écouté ce qui s'y est dit. J'étais donc assis à côté de ces ingénieurs dans le train.

Je vais donner un conseil aux parrains des projets de loi. Je leur conseille de prévenir leurs témoins de ne pas parler si fort ni de divulguer tant de secrets. C'est un excellent conseil à donner aux parrains des deux mesures. Ayant assisté aux séances du comité, j'ai reconnu ces deux témoins... J'ai accordé mon appui à la province de Québec assez longtemps pour que quelques députés de cette province prêtent leur concours à la Colombie-Britannique.

M. Gauthier (Portneuf): Allons donc!

M. Cruickshank: J'occupais un siège à côté de ces deux messieurs. Leur conversation était très intéressante.

La presse a raconté l'autre jour,—j'avoue que c'était vrai,—que j'ai voté pour la motion par erreur. On a dit que la figure du député de Fraser-Valley était rouge. Je l'admets. Cependant, monsieur l'Orateur, si les parrains des projets de loi avaient pu entendre leurs témoins dans le wagon-salon leurs figures auraient été beaucoup plus rouges que la mienne. Je ne veux pas retenir plus longtemps le comité...

Des voix: Continuez.

M. Cruickshank: J'entends un de mes amis de Québec qui m'interrompt là-bas.

M. Gauthier (Portneuf): Vous faites erreur.

M. Cruickshank: Qu'on me cite un autre membre de la Chambre qui se soit montré plus loyal et même sympathique à l'égard des ambitions et souvent des aspirations exagérées de la province de Québec, que ceux de la Colombie-Britannique. J'ai dû subir discours après discours, chacun de quarante minutes de stupidités, émanant de cet honorable député. Il pourrait au moins écouter le mien de vingt minutes, même s'il le trouve stupide.

M. Gauthier (Portneuf): Qui a dit "stupide".

M. Cruickshank: Si vous voulez que j'emploie ce mot, je le ferai.

M. le président suppléant: A l'ordre!

M. Gauthier (Portneuf): Personne ne l'a dit.

M. Cruickshank: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit une chose. La *Westcoast Transmission Company* a retiré de la Commission des Transports sa pétition fondée sur un tracé américain. Je suis même autorisé à en dire davantage, monsieur l'Orateur, et je désire qu'une couple de mes jeunes amis de la Colombie-Britannique écoutent ceci avec attention.

M. Thatcher: Capilano.

M. Cruickshank: La *Westcoast Transmission Company* qui a une charte,—ces chartes ont certainement leur importance; si elles n'en avaient pas, pourquoi y engagerait-on des centaines de millions de dollars?—je suis autorisé à révéler, monsieur l'Orateur, que la *Westcoast Transmission Company* ne voit pas la moindre objection à y laisser insérer une clause la forçant à suivre un tracé exclusivement canadien, si les deux autres entreprises acceptent d'ajouter la même restriction à leur charte respective.

M. Campney: Monsieur le président, jusqu'à hier soir, je ne songeais nullement, pour les motifs que je vais donner, à participer aux débats sur les bills qui tendent à constituer en corporation l'*Alberta Natural Gas Company*. Je prends maintenant la parole pour protester contre les insinuations et les allusions malveillantes et absolument sans motif du député de Vancouver-Quadra. Ayant parlé de moi au cours du débat relatif à ce bill, hier soir...

M. Hodgson: Puis-je poser une question au député? Êtes-vous toujours l'avocat représentant cette société?

M. Campney: Je ne représente que moi-même et je vais le démontrer dans quelques minutes. Parlant de moi, le député de Van-